New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Justice et Consommation

Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale (08/02/07)

NB 161

le 7 février 2008

FREDERICTON (CNB) - Un nouveau groupe de travail a été mis sur pied pour permettre aux familles qui doivent régler des questions liées au divorce et aux pensions alimentaires pour enfants d'avoir plus rapidement accès au système judiciaire. C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, le ministre de la Justice et de la Consommation, T. J. Burke.

« Nous allons nous attaquer de diverses façons à l'accumulation des dossiers en attente dans les tribunaux de la famille, a expliqué M. Burke. Nous déterminerons les facteurs et éliminerons les obstacles qui empêchent les membres de familles qui vivent une rupture d'avoir accès plus rapidement au système judiciaire et de poursuivre leur vie avec confiance et en subvenant à leurs besoins. »

Les sept membres de ce groupe de travail se pencheront sur le fonctionnement des tribunaux de la famille et formuleront des recommandations en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- accès plus rapide au système judiciaire pour le règlement des litiges en matière familiale;
- utilisation accrue des recours extrajudiciaires pour régler les litiges en matière familiale;
- accès plus facile à l'information et à l'aide juridique pour les parties dans les litiges en matière familiale.

Le groupe de travail sera présidé par le juge Raymond Guérette, de Campbellton, et formé de Mary-Eileen Flanagan, de Saint John, de Brenda Noble, c. r., de Saint John, de Sheila Cameron, de Moncton, de Michelle Boudreau-Dumas, de Campbellton, de Jennifer Donovan, de Fredericton, ainsi que de David Lutz, de Hampton.

Le ministre annoncera sous peu la mise en œuvre de deux autres initiatives visant à aider les familles qui doivent composer avec le système judiciaire. Un rapport sur l'aide juridique sera rendu public le 8 février à la réunion mi-hivernale de la division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien qui aura lieu à Saint John; de plus, de nouvelles dispositions législatives sur l'exécution des ordonnances de soutien pour les conjoints et les enfants entreront en vigueur le 11 février.

2008-02-07

PERSONNE-RESSOURCE : Valerie Kilfoil, communications, Justice et Consommation, 506-453-6543 ou 506-470-3178 (cellulaire).

2008-02-07

2008-02467/

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité